

MOT DU MAIRE

Au cours de cette année 2019, plusieurs Deux-Chaisois nous ont quittés.

Certains ont vécu toute leur vie dans notre commune, d'autres y ont habité durant de nombreuses années, c'est alors une partie de notre mémoire qui s'en va avec eux !

Dans notre dernier bulletin, Chanteclerc nous a permis, dans son « itinérance », de partager au travers de leurs récits, quelques moments de la vie des plus anciens. Merci Chanteclerc, de par votre plume, nous en garderons de bons souvenirs écrits.

Nous arrivons à la fin de notre mandat et pour certains à la fin de leur vie électorale.

Les principales réalisations ont été l'aménagement de la zone pavillonnaire en début de mandat et la réhabilitation de la salle polyvalente nommée depuis peu « Lucien Labrune ». L'entretien des chemins et le fonctionnement de l'école ont pris également une part importante du budget.

Nous avons toujours été rigoureux dans la gestion : les taux d'impositions communaux n'ont pas bougé depuis 25 ans.

Nous arrivons, je l'espère, à la fin du feuillet RCEA. Dès la désignation définitive du concessionnaire, vers le printemps, les travaux pourront commencer pour une durée d'environ deux ans. Le grand péage « pleine voie » sera implanté vers le demi-échangeur de Deux-Chaises, près du stade. Quelques centaines d'emplois seront créés pour cette réalisation. Une base de vie va être installée dans la zone artisanale... beaucoup de mouvements en perspective à Deux-Chaises !

Rendez-vous le samedi 11 janvier 2020 à 18h pour la cérémonie des vœux.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Salle Polyvalente Lucien LABRUNE

Une nouvelle page de l'histoire deux-chaisoise s'est écrite, le samedi 7 septembre, avec l'inauguration d'une salle polyvalente plus fonctionnelle et joliment rénovée. Pour l'occasion, toute la population de la commune était conviée et de nombreuses personnalités ont également honoré de leur présence cette cérémonie officielle.

Dans son discours inaugural, Jacques BERTHON, entouré de ses conseillers municipaux, put ainsi saluer successivement Madame DOMOLOMBE-TOBIE, secrétaire générale de la préfecture de l'Allier, Monsieur DUFREGNE, député de l'Allier, Monsieur DERIOT, sénateur de l'Allier, représentant Monsieur RIBOULET, président du conseil départemental, Monsieur FERRAND, représentant le président du conseil régional, Madame LACARIN, conseillère départementale de notre canton, Monsieur ROZIER, vice-président du conseil départemental, Monsieur DUMONT, président de la Com-Com du Bocage Bourbonnais, Mesdames et Messieurs les maires ou leurs représentants, Major CHOPARD, commandant les brigades de Souvigny-Le Montet, Adjudant chef SAULZET, adjoint du centre de secours du Montet, Monsieur l'Abbé RIBOULET, curé de la paroisse du Bon Pasteur, Monsieur NOAILHAT, architecte, ainsi que tous les entrepreneurs ayant participé aux travaux.



A la légitime satisfaction d'avoir mené à bien les indispensables travaux de rénovation entrepris en avril 2018, s'ajoutait l'émotion de pouvoir donner un nom à cette salle qui, jusqu'à présent, n'en avait aucun.

Ce fut l'occasion pour notre maire de rendre hommage à son prédécesseur, Lucien LABRUNE, dont la salle polyvalente porte désormais le nom. En présence de Marie-Christine CHANDAT,

sa fille, et de ses deux petits-fils, invités d'honneur de cette cérémonie, fut retracé le parcours de celui qui resta durant cinq mandats le maire de Deux-Chaises et fit justement construire la salle polyvalente, en 1983.

Après 35 ans de bons et loyaux services, cette salle avait bien besoin d'une cure de jouvence... Une mise aux normes était nécessaire et c'est donc le cabinet LERNER MENIS NOAILHAT de Bourbon l'Archambault qui a été choisi, en conseil municipal, avec Monsieur NOAILHAT comme principal maître d'œuvre.

Le total des dépenses engagées pour la réalisation de ce projet s'élève à 365 309, 73 euros HT et la commune a pu bénéficier de 70% de subventions, dont 125 910 euros de l'Etat par le biais de la DETR, 105 064 euros du Conseil Départemental et 23 389 euros du Conseil Régional.

Après l'énoncé de tous ces chiffres un peu fastidieux ... mais utiles à connaître, des remerciements ont été adressés à tous les apporteurs de fonds et aux entreprises ayant oeuvré à la bonne réalisation du chantier.

Un fort sympathique vin d'honneur a conclu magistralement cette matinée de fête, plaçant sous les meilleurs augures l'avenir de la Salle Lucien LABRUNE !

NOTA BENE :

Si vous souhaitez partager les photos que vous avez prises lors de cette inauguration, merci de contacter la mairie de Deux-Chaises qui conservera volontiers les plus réussies, dans ses archives municipales.

Lucien LABRUNE : un nom inscrit dans la mémoire des Deux-Chaisois

Arrivé dans la commune avec son épouse et sa fille Marie-Christine en 1953, Lucien LABRUNE s'installe au Grand Chemin en tant que mécanicien. Dès 1954, il est l'un des fondateurs de la « prestigieuse » A.S.D.C. (Association Sportive Deux-Chaisoise) dont il devient le premier président.

Elu maire en 1965, il œuvrera au service de la commune avec ses différentes équipes pendant 30 ans.

Sous son égide, Deux-Chaises sera une des premières communes rurales à être équipée d'un système d'assainissement, le goudronnage de la plupart des chemins communaux sera effectué et un premier lotissement communal verra le jour avec 17 pavillons.

Au nombre des initiatives prises au cours de ses 5 mandats successifs, on peut également citer la réhabilitation de l'école, de la cantine et de la mairie, la construction des ateliers et du garage, la construction de la salle polyvalente en 1983.

La création du tronçon « Le Montet - Montmarault » de la R.C.E.A. occasionne le remembrement complet de la commune et la création d'une réserve foncière de 11 ha près de la route. La pugnacité du maire permet l'obtention d'un 2ème échangeur sur la commune, ce qui fait de Deux-Chaises une petite « aire de services » appréciée des voyageurs et des transporteurs routiers (ravitaillement en carburants, restaurant routier). L'implantation du plan d'eau, du camping et d'un coin pique-nique contribueront aussi à attirer touristes et vacanciers de passage.

Lucien LABRUNE ne se contentera pas de mettre son dynamisme et ses compétences au service de la commune puisqu'il exercera aussi des fonctions à l'échelon départemental, en particulier au sein de l'Association des Maires qu'il présidera.

Pour l'ensemble de ses actions, il sera promu à l'Ordre National du Mérite.

Décédé en avril 2016, cet homme très apprécié restera présent dans la mémoire des Deux-Chaisois et de tous ceux qui fréquenteront la « Salle Lucien LABRUNE ».

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, peu après son inauguration, cette salle a accueilli le groupe nombreux des « Anciens de Deux-Chaises », justement venus y fêter leurs retrouvailles !

De Deux-Chaises jusqu'au Maroc : le goût de l'aventure

A bord d'une bonne vieille Renault 4L, préparée et customisée grâce à l'expertise de Jean-Marc, leur père, Céline et Emilie RAYNAUD ont participé au mythique Raid 4L Trophy, course d'orientation réservée aux jeunes entre 18 et 28 ans qui s'est tenue du 23 février au 3 mars 2019.

Pas moins de trois pays traversés, des épreuves d'orientation jusqu'au pied des dunes du Sahara et une étape marathon de 48 heures précédant le retour à Marrakech, avec un classement basé uniquement sur le kilométrage parcouru.

A la légitime satisfaction d'avoir tenu bon jusqu'au bout, s'ajoute celle d'avoir participé à une mission de solidarité auprès de l'association Enfants du désert et auprès de la Croix Rouge française.

Compliments à nos deux jeunes « baroudeuses » et à leurs parents qui ont beaucoup œuvré, en amont, pour faciliter la réalisation de cette belle aventure !

N'oublions pas non plus de remercier tous ceux qui, à l'instar de la municipalité de Deux-Chaises, ont soutenu ce projet en apportant un coup de pouce financier bien mérité !



Dommages collatéraux de la sécheresse

Suite à la sécheresse de l'année 2019, dont les effets ne se limitent pas au monde agricole, la commune de Deux-Chaises envisage de déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Les personnes souhaitant signaler d'éventuels dommages imputables à la sécheresse de la terre, par exemple des fissures sur les murs des maisons, sont priées de contacter la mairie au plus tard le 15 janvier 2020.

Venez donner votre sang

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles de MONTMARAULT et sa région, poursuit sa collecte tous les deux mois, à l'espace Capdevielle.

Afin d'aider l'Amicale, la commune a de nouveau cette année donné une subvention aidant au financement des collations post-dons.

Il est toujours aussi important de donner son sang, alors, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'Établissement Français du Sang pour connaître la prochaine date de collecte. <https://dondesang.efs.sante.fr>

Tous au tri et au compost : A nous de jouer

La simplification des consignes de tri nous permet maintenant une gestion simple de nos déchets. Tous les emballages et tous les papiers sont à déposer dans les sacs ou bacs jaunes. En ligne de mire, l'enjeu est double : d'une part simplifier le tri pour augmenter les quantités collectées et d'autre part, améliorer les performances de recyclage et de valorisation afin de limiter au maximum l'incinération.

Des astuces toujours d'actualité :

- * Il est inutile de laver les emballages avant de trier, il suffit de bien les vider.
- * Les emballages et les papiers sont à déposer en vrac dans le bac ou sac jaune.
- * N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres pour ne pas nuire à leur recyclage.
- * Seuls les emballages et papiers sont concernés, tout autre objet ne doit pas être déposé en tri sélectif (jouet, seau, casserole, papier peint... qui doivent être apportés en déchetterie).

En cas de doute, contactez le SICTOM au numéro vert 0 800 831 628.

Quelques chiffres

Nous avons chacun jeté en moyenne 271 kg dans notre poubelle ménagère dont 87 kg d'emballage et papiers recyclables, 76 kg de déchets organiques compostables, 75 kg d'ordures ménagères et 33 kg pour la déchetterie.

Une piste de valorisation : le compostage individuel

Vous souhaitez faire un geste pour réduire votre production de déchets à la source, limiter le transport et le traitement de vos déchets et obtenir un engrais naturel de

qualité et gratuit pour votre jardin ? Rien de plus facile : lancez-vous dans le compostage de vos déchets organiques et de vos végétaux.

Le compost, comment le fabrique-t-on ?

Faire du compost à la maison, c'est suivre 3 règles :

- * Varier et mélanger les différents déchets compostables : pour 1 bio-seau de déchets humides (déchets de cuisine : épluchures, fruits et légumes abîmés, filtre et marc de café...), apporter 1 bio-seau de déchets secs (feuilles mortes, broyat...);
- * Aérer régulièrement le compost. Avec une fourche, on peut brasser les déchets pour que l'air circule mieux au cœur du compost ;
- * Surveiller l'humidité. Trop d'humidité empêche une bonne aération du compost et favorise le développement d'odeurs désagréables. Pas assez d'humidité entraîne la disparition des décomposeurs assurant la décomposition des déchets et ces derniers s'assèchent. Il faut ainsi maintenir un taux d'humidité constant et suffisant pour que la fermentation ait lieu.

Les ingrédients d'un bon compost :

Ils se compostent facilement :

- * les déchets que l'on trouve à la cuisine (épluchures, filtres en papier, sachets de thé et tisane, essuie-tout, coquilles d'œuf, restes de repas sauf viandes et poissons...).
- * Les déchets de la maison (papier journal, mouchoirs en papier, copeaux, sciure et cendres de bois,

fleurs et plantes fanées...).

- * Les déchets du jardin (fanés de légumes, fruits et légumes abîmés, tontes de pelouse, tailles, feuilles mortes...).

A ne pas mettre dans le composteur : les os non broyés, les plantes malades, les gravats, le verre, les papiers glacés, le plastique.

Compost'astuces : j'installe mon composteur, ou mon tas de compost, dans un coin de jardin aéré à l'ombre.

Le compost, comment l'utilise-t-on ?

Le compost est prêt à être utilisé quand il ressemble à de la terre friable, de couleur brun ou foncé, avec une bonne odeur de sous-bois. On obtient ce compost en 8 à 12 mois : patience ! Quand il est « mûr », on peut l'utiliser pour enrichir la terre du jardin ou pour préparer un terreau maison réservé aux plantes en pot : mélanger 1/3 de terre, 1/3 de sable et 1/3 de compost.

Si vous aussi, vous êtes intéressés par l'achat d'un composteur de 300 ou 600 litres, appelez le SICTOM Sud Allier 04-70-45-51-67. Les composteurs peuvent être livrés en déchetterie ou installés gratuitement à domicile du lundi au vendredi sur RDV.



Le réseau France services du Montet et de Montmarault : Une structure de proximité et de qualité pour tous

Au 1er janvier 2020, les maisons de services au public (MSAP) bénéficieront du label « France Services ».

Ce réseau de proximité vise à faciliter l'accès des citoyens à un panier de services publics de qualité situé à moins de 30 minutes de leur domicile.

Un bouquet de services du quotidien étendu

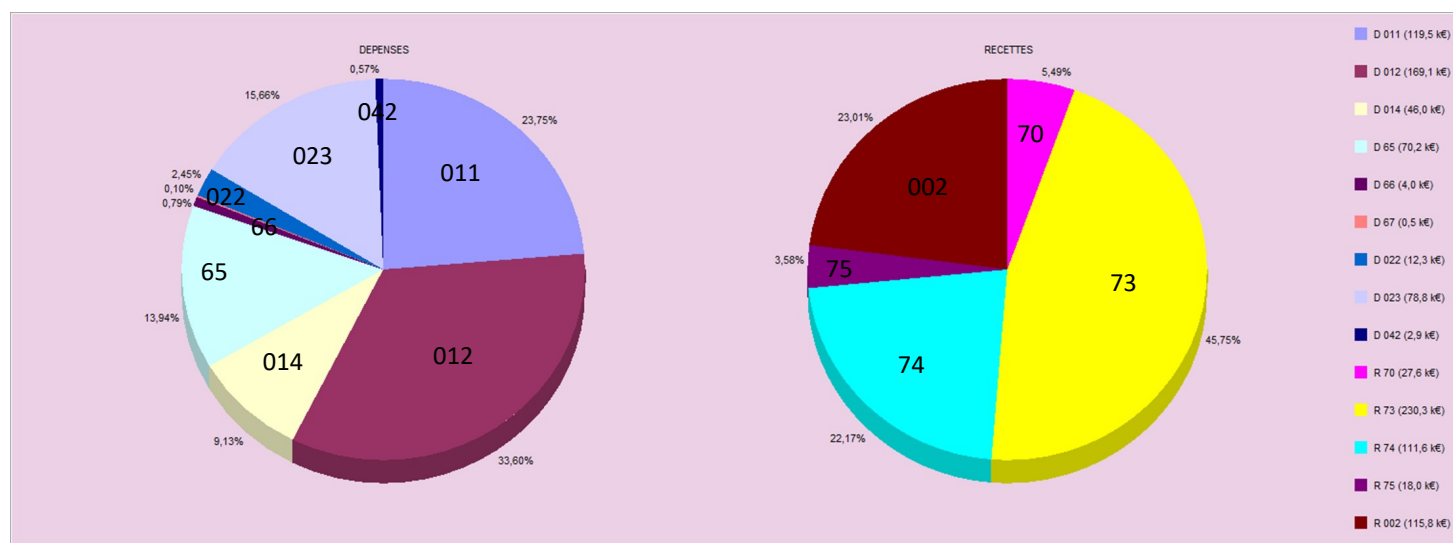
Démarches administratives, liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi : les espaces France Services du Montet et de Montmarault dispenseront principalement les prestations du ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la Justice (accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit), de l'assurance maladie, de l'assurance retraite, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole, accompagnement dans les déclarations en ligne...

Renseignements :

MSAP Espace multimédia 1, Place du 8 mai - 03240 LE MONTET TEL 04-70-47-37-76

MSAP 7, rue de la République 03390 MONTMARAULT TEL 04-70-02-60-11

FONCTIONNEMENT



<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	119 520,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	169 100,00
014	Atténuations de produits	45 963,00
65	Autres charges de gestion courante	70 172,00
66	Charges financières	4 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00
022	Dépenses imprévues	12 315,00
023	Virement à la section d'investissement	78 834,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 850,00
	TOTAL DEPENSES	503 254,00

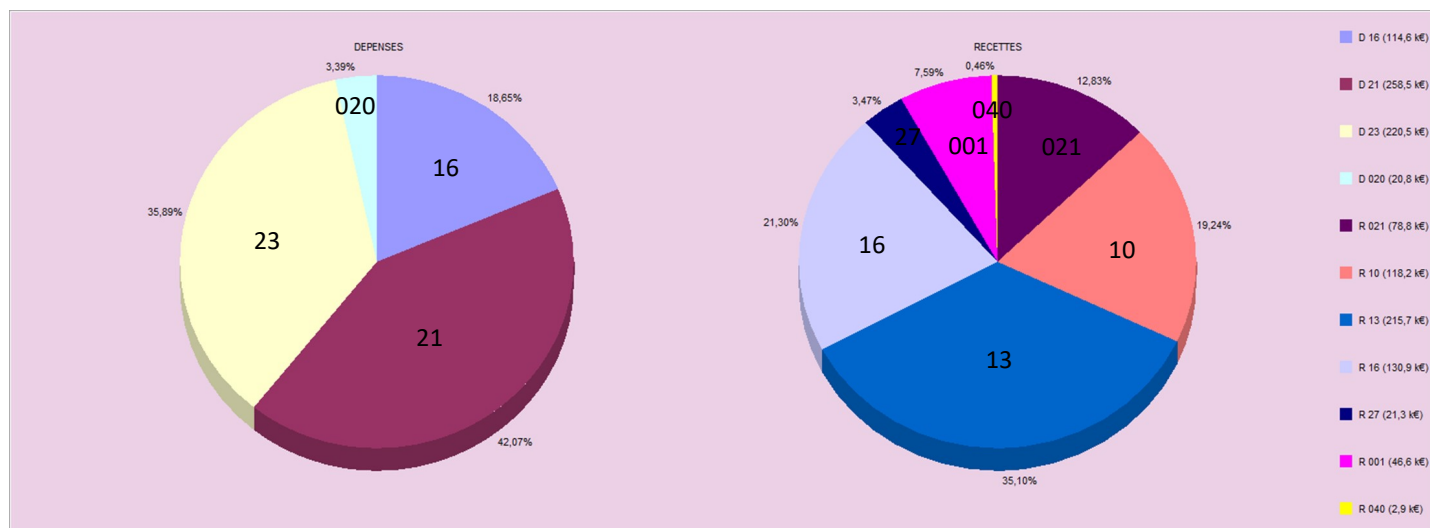
<i>Recettes de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	27 644,00
73	Impôts et taxes	230 250,00
74	Dotations, subventions et participations	111 557,00
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	115 803,00
	TOTAL RECETTES	503 254,00

Les dépenses de fonctionnement sont divisées en six catégories:

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances...)
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...)
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation...)
5. Les charges exceptionnelles (subventions exceptionnelles, amendes...)
6. Les charges calculées (dotations aux amortissements et provisions...)

1. La fiscalité directe locale
2. Les subventions et participations de l'Etat et des autres collectivités (dont les dotations)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics)
4. Les produits financiers (produits des placements...)
5. Les produits exceptionnels (produits des cessions d'immobilisation...)
6. Les produits calculés (reprises sur amortissements et provisions)

INVESTISSEMENT



<i>Dépenses d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	114 610,00
21	Immobilisations corporelles	258 515,40
23	Immobilisations en cours	220 500,00
020	Dépenses imprévues	20 827,00
	TOTAL DEPENSES	614 452,40

<i>Recettes d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
021	Virement de la section de fonctionnement	78 834,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	118 211,00
13	Subventions d'investissement reçues	215 682,40
16	Emprunts et dettes assimilés	130 904,00
27	Autres immobilisations financières	21 327,00
001	Excédent d'investissement reporté	46 644,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 850,00
	TOTAL RECETTES	614 452,40

Implantation réserve incendie

La commune de DEUX-CHAISES, responsable de la sécurité sur son territoire, a été sollicitée par les établissements Lagarde confrontés à l'obligation d'installer un système de protection incendie aux abords de la station-service, condition sine qua non au maintien de la station.

Une réunion a été organisée en présence des différents acteurs concernés : établissements Lagarde, Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais, SIVOM Rive Gauche Allier et SDIS 03, afin de définir les options envisageables.

La solution jugée la plus appropriée, d'un point de vue technique et financier, s'est portée sur l'installation d'une citerne souple incendie.

Les trois parties concernées par la réalisation de ce projet, à savoir, la commune de DEUX-CHAISES, la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais et les établissements Lagarde, se sont engagées à financer équitablement cet investissement incluant :

- ◆ L'acquisition de la citerne = 4 420,00 euros HT
- ◆ La réalisation du branchement eau potable par le SIVOM = 1 245,00 euros HT
- ◆ Les travaux de terrassement et clôture = 7 507,00 euros HT

Une subvention de 5 924,00 euros a été accordée par l'Etat au titre de la DETR.



En route vers l'école

À la rentrée 2019, 32 enfants fréquentent notre école, répartis en 2 classes : - 18 CM1 avec Madame FAUCOLNIER

- 14 CM2 avec Madame MENEBOO

Tous les enfants sont inscrits à la cantine.

De janvier à juin 2019, les enfants ont encore participé à de nombreuses activités : * suite des observations de la nature avec l'A.D.A.T.E.R. * suivi du 4L TROPHY avec Céline et Émilie RAYNAUD * atelier recyclage avec le SICTOM * spectacle « Le Petit Prince » à la salle Bocage Sud à Tronget * classe transplantée à Paris les 5-6 ET 7 mai pour les enfants de CM1-CM2 avec Madame MENEBOO * jazz dans le bocage * piscine.

Pour l'année scolaire 2019-2020 nombreux projets :

- sortie CNCS et biennale des illustrateurs (rencontre avec deux d'entre eux : Gilles BACHELET et Laurent CORVAISIER qui interviendra dans les deux classes au printemps 2020)
- écriture et théâtre avec Monsieur BATISTE, mise en scène autour des chants appris lors des séances de chorale à l'école (avec représentation publique en fin d'année scolaire)
- Loto du R.P.I. le 13 décembre 2019 à Deux-Chaises
- Activités avec le R.R.E. : les classes participent au projet SANTÉ : sport avec rencontre rugby le 21 novembre à Tronget, alimentation avec ateliers cuisine et création d'un livre de recettes du monde entier
- Marché de Noël à Tronget le 14 décembre
- Une classe de mer est prévue du 6 au 10 avril 2020.
- Jazz dans le bocage le 5 mai 2020.
- Sorties piscine

Musique

Le festival « Classique en bocage » a fait escale dans l'église Saint-Denis le dimanche 23 juin.

Un public de connaisseurs, toujours aussi nombreux, venant de différentes communes, a apprécié, que dis-je, s'est enthousiasmé devant la prestation de l'ensemble orchestral des Monts de la Madeleine.

Au programme concert de Bach avec concerto pour hautbois et violon, suite en si, concerto pour hautbois d'amour en la Majeur et concerto Brandebourgeois n°4.

Deux-Chaisois, venez nombreux pour le prochain concert. Vous ne le regretterez pas.

Etat Civil 2019

◆ Naissances :

Néant

◆ Mariages :

Néant

Décès

Le 19 janvier, Yvette GIRAUDON

Le 8 mars, Philippe GUILLAUMIN

Le 9 mars, Raymonde BRUN

Le 15 juin, André RAYNAUD

Le 7 juillet, Jacques BRUN

Le 30 octobre, Roger PERRIER

Le 5 novembre, André DUVERNOIS

Le 4 décembre, René PRUGNEAU

A également été inhumée à Deux-Chaises, Candida DOS SANTOS

Maisons fleuries

Il faisait un temps à ne pas mettre un chameau dehors... C'est dire !

Ce jour-là, trois aventuriers se sont malgré tout risqués à parcourir notre commune sous une écrasante chaleur saharienne.

Leur mission : rendre visite aux fleurs qui savent si naturellement offrir leur parure et leur grâce à qui sait s'arrêter pour les admirer.

L'optimisme n'était pas au rendez-vous, n'allions-nous pas retrouver face à des pousses défraîchies toute déshabillées ou peut-être même affronter l'accueil glacial (c'est un comble) de cactus épineux aïe ! Aïe ! Aïe ! Ou autres plantes sans fard.

Eh bien non ! Elles nous attendaient souriantes, pimpantes et fières de la surprise qu'elles nous avaient réservée.

Les fées du jardin étaient passées par là...

La fête du pain

C'est à nouveau avec le soleil et la chaleur qu'a eu lieu, le 14 juillet, la fête à Deux-Chaises. Mais cela n'a pas empêché les chevaux, Les Fauvettes et les danseurs de country de Bourbon l'Archambault de faire le spectacle, spectacle animé et ponctué par les jeux des enfants. Le matin, les poissons étaient même de la partie. Merci à tous ceux, qui, d'une façon ou d'une autre ont contribué à la réussite de cette journée.

Camping

Belle saison au camping cette année avec 1425 nuitées (716 français et 709 étrangers). Fréquentation de 10 pays européens dont 382 allemands, 84 néerlandais, 94 suisses. On peut compter une nationalité peu fréquente chez nous : 2 russes.

CCAS



C'est à la salle polyvalente, cette année, que les invités ont pu se retrouver autour d'un repas concocté par le Bistrot de Saint-Sornin.

Trente-cinq convives ont pu, tout en dégustant canard et chocolats, se retrouver et passer un bon moment ensemble.

Pour les personnes n'ayant pu venir, un colis leur sera distribué.

Cessation d'activité

L'entreprise de menuiserie Jean-Marc RAYNAUD, installée à Deux-Chaises depuis 32 ans, a arrêté ses activités en septembre 2019. Jean-Marc tient à remercier sa clientèle pour sa fidélité et la confiance qu'elle lui a accordée pendant toutes ces années.

Parole de coq...

Chanteclerc est un coq de parole, nul ne l'ignore.

Conformément à l'engagement pris l'an dernier, il est redescendu de son clocher afin de poursuivre ses rencontres avec les jeunes octogénaires peuplant la commune de Deux-Chaises, ceux qui, du moins, avaient plaisir à s'exprimer et totalisaient un minimum de 86 printemps. Ce fut l'occasion de faire mieux connaissance avec Denise, Marie-Thérèse, Madeleine, René, Paul et André, lors d'aimables conversations à bâtons rompus, ponctuées d'une gorgée de café et de quelques « douceurs-maison ». Autant dire qu'il s'est senti choyé... comme un coq en pâte. Ces conversations ne prétendent pas livrer de grands secrets ni résoudre les problèmes du monde. Elles veulent juste rappeler l'importance de lever la tête de nos écrans, de nous déconnecter pour entretenir aussi, parfois, de « vraies » relations humaines avec les gens de notre territoire, quels que soient leur âge et leur personnalité.

Une autre manière de causer ensemble du pays, avec cette qualité qui n'a plus guère cours ni dans les débats politiques ni sur les réseaux sociaux : la bienveillance...

Beaucoup connaissent les bienfaits d'un moment chez Denise. Le plaisir commence avant d'entrer... le temps d'admirer de près les splendides rhododendrons qui depuis fort longtemps distinguent sa demeure et embellissent la traversée du bourg, à la belle saison. Au bruit de la sonnette, les jappements sonores de Fafiot retentissent et le voici qui virevolte autour de sa maîtresse, bien décidé à la défendre contre un visiteur mal intentionné ! On comprend vite que ce petit modèle de chien, joliment ébouriffé, fait un peu office de majordome et de confident, depuis qu'André s'en est allé... C'est en sa compagnie que chaque matin Denise fait le tour de l'étang communal, histoire de bien commencer la journée avant de trouver à s'occuper en cuisine ou dehors. Au jardin, arbustes et plantes prospèrent : indéniablement la jardinière a la main verte ! Plus tard, la télévision lui fournira quelques occasions de se divertir et de s'informer mais Denise considère que cette habitude des écrans a aussi eu la conséquence désastreuse d'isoler les gens. Elle garde la nostalgie des « veillées » de son enfance où l'on n'hésitait pas à faire des kilomètres à pied pour aller les uns chez les autres. Elle regrette aussi le temps où les commerces abondaient dans le bourg de Deux-Chaises : épicerie, café, mercerie, artisan charron, maréchal-ferrant, coiffeur, tailleur, cordonnier, boucher, ébéniste. On voyait passer du monde !!! Cependant, il ne s'agit pas d'idéaliser le passé. Denise se souvient combien les progrès techniques ont simplifié la vie moderne, en particulier celle des femmes, soulagées dans leurs travaux pénibles par les appareils ménagers.

De sa vie à la ferme elle ne garde pas que des bons souvenirs car c'était un travail rude et souvent contraignant pour une jeune fille qui avait certes toujours vécu à la campagne mais projetait de devenir couturière... Seul l'amour l'avait dissuadée de mener à bien ce projet. Denise évoque encore avec émotion la première rencontre avec André, son futur mari. C'était lors d'une batteuse, à la ferme du Bouis ; à l'époque, André conduisait de ferme en ferme cette « machine à battre les céréales » qui permettait aux agriculteurs du coin de « finaliser la moisson » en travaillant puis en festoyant ensemble. Les femmes préparaient le festin, les filles portaient à boire aux hommes assoiffés : c'est ainsi que, dans la poussière de la batteuse... André tomba sous le charme de la coquette et pimpante Denise.

S'ensuivirent un mariage, deux enfants ... et deux petites-filles qui entretiennent une relation étroite avec leur précieuse grand-mère.

Autour de Marie-Thérèse gambade aussi une charmante petite créature répondant au nom de Valta, dont l'état civil précise qu'il s'agit d'un « épagneul nain continental variété Papillon avec les oreilles droites ». Nous avons affaire à une spécialiste car, un temps de sa vie, Marie-Thérèse s'est effectivement consacrée à l'élevage de cette race de chiens.

Originnaire de Cosne-d'Allier, elle avait élu domicile à Saint-Gervais-d'Auvergne pour y passer avec son mari une retraite active, appréciant en particulier les longues balades à pied en compagnie de leurs chiens. Après le décès de son conjoint, pendant une quinzaine d'années, elle put encore profiter de cet environnement agréable et propice à de multiples activités jusqu'à ce que quelques problèmes de santé ne réduisent son autonomie et ne l'empêchent de vivre seule.

C'est ainsi qu'en septembre 2016, sur le conseil de sa petite-fille Sandra installée à proximité, Marie-Thérèse a emménagé dans cette maison rose bien connue des Deux-Chaisois. « La vie a choisi pour moi », dit-elle, à la fois contente de ce rapprochement familial et triste d'avoir tourné une page plutôt heureuse de son existence.

On devine que sa vie, pourtant bien remplie par l'éducation de trois enfants, n'a pas toujours répondu à ses rêves de jeunesse, elle dont la vocation d'institutrice fut contrariée par ses années dans une pension religieuse moulinoise où elle séjourna à contrecœur. C'était au temps de la guerre.

Aujourd'hui, cette deux-chaisoise de fraîche date fait face à ses difficultés avec beaucoup d'énergie et Valta s'emploie à lui transmettre un enthousiasme communicatif. Elle trouve aussi des ressources dans la lecture, les programmes télévisés et l'ordinateur, grâce auquel elle rencontre quotidiennement des partenaires pour la belote et le rami.

Autant de moyens efficaces pour combattre la solitude et garder l'esprit en mouvement !

A la ferme du Bouchet, le comité d'accueil est également canin : Fiona voltige ainsi qu'un feu follet mais Altesse garde ses distances. On les devine pacifiques... Sur le pas de sa porte, Madeleine confirme qu'il n'y a rien à craindre.

Tandis que René prolonge un peu sa sieste, nous commençons à évoquer ensemble ces jeunes années qui, pour Madeleine, ont été deux-chaisoises.

Le chemin ne fut pas long à parcourir de Puy Martin, la ferme de sa naissance jusqu'au Bouchet où sa famille est venue s'installer en 1936. Elle n'avait que quatre ans mais garde un souvenir marquant de ce déménagement, une vraie « expédition » où il a fallu traverser le ruisseau en portant à bout de bras cette précieuse horloge de bois, fixée encore aujourd'hui sur le mur. Ses aiguilles n'avaient plus mais qu'importe puisque son rôle est de témoigner en silence du joli chemin parcouru !

Autre chemin souvent emprunté par Madeleine, celui conduisant à l'école communale. Elle est loin d'avoir oublié les instituteurs qui la menèrent avec succès jusqu'au certificat d'études. Les élèves de son âge eurent à écrire des lettres au Maréchal Pétain : Madeleine s'en souvient amèrement mais elle garde aussi en mémoire le bon goût du chocolat de ces années-là... Avec une légitime fierté, elle évoque également ce très utile apprentissage de la broderie et de la couture, venu compléter sa formation scolaire.

La fin de cette fichue guerre permit de renouer un peu avec l'insouciance et c'est lors d'un bal au Montet qu'elle fit plus tard la connaissance de son futur mari.

Réveillé de sa sieste, René nous rejoint et précise que, dans sa prime jeunesse, il s'était effectivement déplacé de Saint-Ennemond jusqu'au Montet pour apprendre le métier de boucher-charcutier. Il fallait des muscles et de la vaillance pour rejoindre son village natal en vélo, après une journée de travail, mais il parcourait volontiers cette quarantaine de kilomètres pour être souvent aux côtés de sa mère, restée veuve jeune avec une famille à élever.

C'est en plein milieu des années cinquante que Madeleine et René se disent oui pour la vie... et se consacrent ensemble à l'exploitation de la ferme du Bouchet. A leurs deux enfants ils permettront de faire des études afin que chacun puisse choisir

... Coq de parole... Le billet de Chanteclerc

sa voie professionnelle. Heureux hasard de la vie : leur petit-fils viendra construire sa maison à proximité et prendre en quelque sorte le relais professionnel de ses grands-parents.

Toujours très investi dans la vie deux-chaisoise, puisqu'il a siégé 30 ans au Conseil Municipal, René s'intéresse au monde qui l'entoure. En dépit de problèmes de santé qui ralentissent sa marche mais lui laissent assez d'autonomie pour conduire sa voiture, il considère qu'il n'est pas à plaindre. « On n'est pas seuls », dit-il et pour lui donner raison, la porte s'ouvre. C'est Brigitte, leur fille, qui entre. Elle habite à côté et son passage est comme une bouffée d'oxygène. Du coup, plein de moments heureux reviennent en mémoire : les thés dansants, le football, les saisons de chasse à débusquer le gibier avec les amis...

Madeleine et René ont les yeux qui pétillent... et on voit bien que leurs réserves de jeunesse sont intactes !

Pour Chanteclerc, le moment est venu de s'éclipser sur la pointe des pattes car un autre rendez-vous l'attend.

Le sourire de Paul fait chaud au cœur, lui qui pourtant avait bien mal commencé l'année 2019 : une malencontreuse glissade sur le verglas du lotissement communal où il habite, en allant acheter le journal, bras et poignet fracturés, une longue convalescence de quatre mois... Heureusement Paul n'est pas du genre à se laisser aller ; il en a vu d'autres depuis son installation au domaine de Longeville, comme ouvrier agricole, en janvier 1978. Le travail de la terre, il le connaît depuis toujours puisque ses parents étaient métayers à Besson. C'est dans ce village qu'il a fréquenté l'école communale et obtenu son certificat d'études en 1946. Les bons souvenirs de sa jeunesse sont évidemment liés aux bals, aux chansons, à la musique d'accordéon qui fait encore partie de sa vie. Au nombre de ses satisfactions, il y a celle d'avoir épousé Monique et fondé avec elle une belle famille : trois enfants, sept petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants dont il montre avec émotion les nombreuses photos.

Depuis le décès de son épouse, il lui a fallu organiser autrement ses journées mais en matière d'organisation, il se débrouille parfaitement. Rien n'est laissé au hasard : du lever à 6h jusqu'au coucher à 21 h, tout est bien réglé. Pas question par exemple de sortir chercher le journal sans avoir d'abord donné un coup de balai et « fait le pucier », selon son expression. Quant à son jardin, dont il s'occupe encore, il est aussi bien tenu que sa maison. Paul regrette évidemment le temps où, accompagné de Monique, il partait au volant de sa voiture rendre visite aux enfants, à Roanne ou dans la Nièvre mais il sait se contenter de ses balades à pied autour de la commune, après la sieste, quand le temps le permet. Avec un peu de chance, il croise sur sa route des voisins comme Angelo, à qui il s'adresse en disant « tu » car il le connaît depuis longtemps...

Le reste du temps, Paul l'occupe à s'informer et à faire travailler sa mémoire devant le petit écran : au nombre de ses émissions préférées, on compte « Questions pour un champion » et « N'oubliez pas les paroles »

Très au courant de l'actualité, il partage la stupeur et l'indignation de Denise, René, Madeleine et Marie-Thérèse devant l'attentat qui vient juste de se produire à la Préfecture de Paris. « Le respect disparaît », conclut-il, mettant un terme à cet aimable entretien.

Avant son ultime rencontre, Chanteclerc se demande à quelle sauce il va être mangé... « André n'a pas sa langue dans sa poche », l'ont prévenu quelques bonnes âmes, ce qui au fond est plutôt de bon augure pour un coq-reporter en quête d'informations. Quoi de pire, en effet, qu'un interlocuteur muet ?

Zippit, chien et... meilleur ami de son maître, indique la direction du salon et tandis qu'Augustine, bonne âme de la maison, prépare le café, la conversation s'installe en effet sans difficulté... et sans filtre non plus. André reconnaît volontiers qu'il est amateur de franc-parler et ne donne guère dans la nuance. Pour lui, le monde regorge d'hypocrites et de malfaisants aussi utiles que « les doryphores dans un champ de patates », selon sa savoureuse expression. Il reconnaît cependant avoir aussi rencontré de braves gens au cours de son existence trépidante qu'il évoque avec un vrai talent de conteur. Peu importe l'ordre dans lequel ses souvenirs affluent, jamais il ne perd le fil et c'est passionnant de suivre le film de sa vie : les premières images se situent à Tronget où ses parents tenaient un hôtel-restaurant, avec, parmi ses souvenirs d'enfance, la gare occupée par les soldats allemands et ce capitaine le tenant par la main. « Les Allemands n'étaient pas tous des nazis », commente-t-il, avec l'approbation de Chanteclerc. L'Allemagne, il la retrouvera plus tard pendant son service militaire aux environs de Koblenz, deux années sentimentalement mémorables et déterminantes pour la formation de sa personnalité. C'est là qu'il put côtoyer Philippe Kieffer, le fameux commandant dont un bataillon de fusiliers marins s'était illustré lors du débarquement en Normandie. « L'entraînement commando était rude », se souvient André, « d'ailleurs à mon retour, je suis resté des mois sans causer, comme si on m'avait vidé le crâne ».

Avant qu'on lui vide le crâne... André avait déjà une sacrée caboche, refusant par exemple de suivre sa première année d'école ou balançant plus tard un tisonnier à la tête de son frère ! Rien ne lui faisait peur pas même le travail... puisqu'après le certificat d'études, il trouva un emploi à la gare de Tronget : des bestiaux étaient, à l'époque, expédiés dans des wagons-bétaillères où il fallait étendre de la sciure en guise de litière. C'est là qu'eurent lieu ses premiers contacts avec les marchands de bêtes et que, petit à petit, se développa le goût de travailler dans ce secteur. Avec sa qualification dans la conduite des poids lourds, il choisit donc d'orienter sa vie professionnelle vers le commerce des porcs et eut également des responsabilités chez Sanders, l'entreprise de farines animales. L'occasion de voyager et de rencontrer toutes sortes de gens. Lui qui a beaucoup fréquenté les abattoirs se reconnaît aujourd'hui davantage dans les défenseurs de la cause animale et avoue avoir beaucoup réduit sa consommation de viande. Sur le mur du salon, une photo de Brigitte Bardot figure d'ailleurs en bonne place parmi d'autres images chères à son cœur.

C'est de 1957 que date son installation dans la commune après son mariage avec Marguerite, une charmante deux-chaisoise dont le père était forgeron.

On ne s'attend guère à dénicher de la tendresse chez ce vaillant octogénaire, un peu rugueux. Sachez pourtant qu'au retour de l'automne son plus grand plaisir consiste à installer derrière sa fenêtre une « cabane aux oiseaux » pour voir voltiger entre autres les mésanges à tête noire et à tête bleue.

Un spectacle qu'il préfère de loin aux débats en direct de l'Assemblée Nationale, ainsi résumés avec sa verve habituelle : « Tout du gros boniment !! ». Le malicieux Chanteclerc se permet d'ajouter qu'en matière de boniment André est sûrement un expert puisque, de son propre aveu, dans le commerce des bestiaux, il fallait savoir « mentir avec aplomb ! »

Ainsi s'achève cette passionnante balade dans le petit monde deux-chaisois. A votre tour de poursuivre ces rencontres, chers lecteurs. Elles suffisent parfois à alléger le poids de la solitude !

Pour Chanteclerc, le moment est maintenant venu de regagner son clocher.